

Taxes

La taxe au poids est fixée à CHF 0.50/kg.

La taxe de base est de CHF 35.-- par personne et par année.

Une déduction de 100kg par an et par enfant jusqu'à 3 ans révolus est accordée automatiquement lors de la facturation.

Tri à la source

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour ramener au(x) magasin(s), dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, PE, piles, appareils hors d'usage, etc..
- autant que possible, je laisse sur place les emballages de mes achats.

Bon à savoir

Les meubles usagés en bon état sont récupérés gratuitement par Emmaüs ou par Coup d'Pouce.

Les appareils électroniques ou électriques peuvent être retournés gratuitement dans les points de vente.